

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/09794804-5831-457f-aa2c-30030dd32722>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Pinard Sarah](#)

Date de soutenance : 11-06-2019

Directeur(s) de thèse : [Balle Francis](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [Ecole doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Science politique

Classification : Science politique

Mots-clés libres : Démocratie, Représentativité, Représentation, Civitech, Internet

Mots-clés :

- Démocratie - Effets des innovations technologiques
- Représentation politique - Effets des innovations technologiques
- Démocratie participative
- Internet


Résumé : En 2016, la communauté Civitech (mot-valise qui désigne toute une diversité d'acteurs) apparaît et poursuit l'ambition « d'améliorer la démocratie » à l'aide d'outils numériques. En France, notre démocratie est une démocratie représentative, et donc si l'on souhaite améliorer la démocratie, on agit soit sur la représentativité soit sur la représentation. Le but de cette thèse est de savoir si la Civitech et, plus globalement le numérique, permettent d'avoir une influence sur l'une et l'autre, et par ce biais peuvent améliorer réellement la démocratie. En réalité, nous allons nous rendre compte que la démocratie parlementaire reste indépassable et que malgré le solutionnisme technologique en vigueur, Internet et ses outils participatifs ne permettent pas une meilleure représentativité ou représentation, bien au contraire. Nous analyserons également les différents outils que nous pourrions créer pour améliorer la démocratie (sans forcément changer de régime) :- soit des outils juridiques nouveaux à adopter afin de protéger le fonctionnement démocratique (commission parlementaire spécialisée sur le numérique, Charte des devoirs du citoyen, etc.) ;- soit l'utilisation d'outils numériques pour permettre plus facilement la mise en application d'outils juridiques déjà existants. Cette approche propose notamment de se nourrir de quelques exemples étrangers.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : 
Identifiant : 2019PA020074
Type de ressource : Thèse